

Honoraires d'Agence : 5% T.T.C. avec un minimum de 5.000 €

Les honoraires d'agence sont intégralement à la charge du vendeur.

Conformément à l'article L. 152-1 du Code de la Consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDIMMOCONSO dont nous relevons soit par voie électronique : [contact@medimmoconso.fr](mailto:contact@medimmoconso.fr) soit par voie postale : MEDIMMOCONSO - 1 Allée du Parc Mesemena - 44500 LA BAULE.